

Paris, le 31 mars 2017

Docteur Thierry Bour
Président du SNOF

Monsieur le Président,

C'est avec attention que nous avons lu vos questions sur le volet santé de notre programme "l'Avenir en Commun".

Pour nous, la santé est avant tout un bien commun, dans lequel après des années de "plan de sauvegarde" mortifère, il est temps de réinvestir massivement.

Il est pour nous essentiel d'accroître le nombre de spécialistes, y compris les ophtalmologistes, à la fois en supprimant le numerus clausus, mais en augmentant le nombre de postes d'interne, et leur répartition sur le territoire. Cette répartition passera également par la multiplication des centres de santé pluridisciplinaires qui entretiendront des liens étroits avec les hôpitaux publics.

Sur la question d'extension de tâches aux orthopistes, dans le cadre du programme, et même de l'approfondissement du livret thématique santé, nous ne pouvons aborder toutes les questions. Mais il est évident que sur cette problématique précise, nous aurons à cœur de consulter largement les professionnels et les patients concernés pour aboutir à une position de consensus la plus large possible.

Pour réduire les délais d'attente en ophtalmologie tout en garantissant la sécurité des patients et la qualité des soins, il est pour nous essentiel de reconstruire le maillage territorial des spécialistes et d'éradiquer les déserts médicaux. Pour ceci, nous proposons la création de postes de médecins fonctionnaires à que l'Etat pourra rémunérer dès les premières années d'études. Leur installation sur le territoire sera déterminée au regard des besoins identifiés. Les médecins devront ainsi 10 ans de service à l'Etat dans ce cadre, et participeront à l'éradication des déserts médicaux.

Nous ne doutons pas de l'engagement des jeunes qui se destineront à l'ophtalmologie dans cette perspective.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous invitons également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise